

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 28 mai, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Les conseiller-ère-s : Jean-François Martel, Roger Guimond, Serge Pineault,
Patrick N. Jean et Alain Martel
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière et
Linda Levesque Borris, Greffière adjointe
Assistance : 0

1. DÉLÉGATION : CPAÉ

Mme Monique Ouellet, présidente et M. Nicolas Cormier, trésorier du Comité paroissial pour les affaires économiques sont en réunion afin de présenter quelques demandes :

- 1) Déblaiement de la neige : Demande de fonds supplémentaire en vue du déneigement autour de l'église et du presbytère ;**
- 2) Problème de stationnement lors de funérailles : Le Conseil recommande d'aviser le Palais Centre-Ville lorsque des funérailles sont prévues afin que le stationnement demeure libre pour les utilisateurs de l'église.**

La délégation quitte à 18 h 41.

2. DÉLÉGATION : CONRAD GAUVREAU

M. Gauvreau est en réunion suite à la rencontre avec le Conseil le 23 avril dernier, afin d'obtenir des réponses à ses demandes, notamment, l'aménagement d'un trottoir sur la rue Gagnon. Le Conseil informe que le projet sera inclus dans un futur plan quinquennal.

M. Gauvreau quitte à 19 h 08.

3. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 20.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2024-106

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

6. CONSEIL PAROISSIAL - SUIVI

Déblaiement de la neige :

RÉSOLUTION 2024-107

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Alain Martel, que l'aide financière accordée au Comité paroissial pour les affaires économiques en vue du déblaiement de la neige soit bonifiée de 1 500 \$ pour la saison 2024-2025, pour un total de 3 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Requête Sylvain Caron :

Le Conseil recommande que la requête de M. Caron en vue de la réparation de la chaussée dans le stationnement devant l'église, soit adressée directement au Comité paroissial pour les affaires économiques de Saint-Quentin.

7. REQUÊTE DE LA COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

Suite à la demande de la Commission de la bibliothèque publique La Moisson de Saint-Quentin en vue de l'aménagement de salles d'études, le Conseil recommande que cette requête soit analysée afin d'inclure au prochain plan quinquennal.

8. SERVICE DE PHOTOGRAPHE – SITE WEB

RÉSOLUTION 2024-108

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, que la soumission du photographe Daniel Aucoin d'Edmundston, au montant de 4 200 \$ plus TVH, en vue de séances photos individuelles et de groupe, soit approuvée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. FONDS DE FIDUCIE DE L'ENVIRONNEMENT

RÉSOLUTION 2024-109

Il est proposé par le conseiller Patrick N. Jean et appuyé du conseiller Serge Pineault, que la lettre d'offre du Fonds en fiducie pour l'environnement au montant de 62 000 \$, relativement au projet de gestion préventive et durable du bassin versant du ruisseau Five Fingers, soit acceptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. DOSSIERS URBANISTIQUES – LIEUX INESTHÉTIQUES

280, chemin Mgr-Martin Ouest (suivi) :

Une demande de permis a été adressée à la CSRNO par le propriétaire ;

Commerce au 207, rue Canada :

Le Conseil recommande que le propriétaire se conforme aux normes du bâtiment soit, de faire les modifications afin de rendre le local accessible aux personnes à mobilité réduite ;

Commerce au 5, rue Mgr-Martin Ouest :

Le Conseil mandate le Directeur des travaux publics à rencontrer le propriétaire concernant l'accumulation de pneus dans la cour.

11. INVITATIONS

- 1) Tournoi de golf BMR, le 22 août : le Conseil recommande l'inscription d'une équipe au coût de 300 \$;
- 2) AFMNB (Tournée du Président le 29 mai) : La Maire, le conseiller Patrick N. Jean et Mme Suzanne Coulombe, sont mandatés à y assister.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2024-110

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé de la conseillère Roger Guimond, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2024-111

Il est proposé par le conseiller Patrick N. Jean et appuyé du conseiller Serge Pineault, que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12. COMITÉ DU PERSONNEL

- Retour au travail du préposé aux travaux publics Danny Cyr à compter du 3 juin 2024 ;
- Semaine de congé annuel pour la direction des finances par intérim :
 - Le Conseil convient de maintenir les dispositions actuelles du contrat de services ;

- Contrat de travail de la jardinière :

RÉSOLUTION 2024-112

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Alain Martel, que le contrat de travail de la jardinière soit établi du 3 juin au 27 septembre 2024 selon le salaire qui passera au niveau 5, avec une allocation de 50\$/semaine pour utilisation de son véhicule personnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ;

- Requête de la Greffière adjointe :

RÉSOLUTION 2024-113

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que les heures de travail du poste de Greffière adjointe soient modifiées à 24h/semaine, avec l'ajout d'heures additionnelles en soirée lors des réunions du Conseil municipal, et ce, à compter du 1er septembre 2024 pour une période d'essai d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ;

- Départ à la retraite du préposé aux travaux publics René Coulombe :

La date de départ à la retraite de M. René Coulombe a été reportée à la fin octobre, à sa demande. Le Conseil municipal convient de reporter l'offre d'emploi pour son poste en début d'année 2025 et que l'intérim du poste soit assuré par le préposé aux travaux publics saisonnier durant la saison hivernale 2024-2025 ;

- Plan de relève – personnel administratif :

Le Conseil recommande que des vérifications soient effectuées auprès du ministère des Gouvernements locaux (section réforme de la gouvernance locale) ainsi qu'auprès du ministère du Travail afin de voir à la possibilité d'obtenir des fonds pour la création d'un nouveau poste à la direction générale adjointe et ainsi assurer la transition compte tenu des départs à la retraite reliés au service du greffe prévus au cours des 2 prochaines années ;

- Nouvel horaire – personnel administratif :

Après entente avec le comité employeur/employés en 2023, les heures de travail du personnel administratif (Hôtel de Ville) seront modifiées ainsi : de 7 h 30 à midi et 13 h à 16 h 15 du lundi au jeudi et de 7 h 30 à midi le vendredi, et ce, pour une période d'essai du 3 juin au 30 août 2024.

RÉSOLUTION 2024-114

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 21 h 44.

Suzanne Coulombe
Directrice générale-Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe